



ÎLE DE FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

GRAND PARIS

CAMPUS SCIENCES ET SANTÉ

GRANDES ARDOINES

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS SYNDICALES POUR LES TERRITOIRES ET LES ÉQUIPES CFDT CONCERNÉES PAR LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CDT) DANS LE VAL-DE-MARNE ET LE SUD DES HAUTS-DE-SEINE.

Un Contrat de Développement Territorial (CDT) est la traduction « locale » du projet de Grand Paris. Élaboré par les collectivités territoriales et l'État, il a pour but d'accompagner et d'organiser le développement autour des projets de transport du Grand Paris Express : urbanisme, développement économique, protection de l'environnement et le logement.



La plupart des CDT est située dans le périmètre des pôles de compétitivité ou dans leur zone d'influence et bénéficie d'une desserte par le futur réseau du Grand Paris Express.

Les 2 CDT « Grandes Ardoines » et « Campus Sciences et Santé » s'accompagnent d'objectifs de création d'emplois sur zone en 15 ans :

- **45 000 emplois** sur les « Grandes Ardoines »,
- **30 000 emplois** sur Campus Sciences et Santé (en plus des 89 000 emplois déjà présents sur zone).

Suite aux ANI devenus Loi de sécurisation de l'emploi (2013), la loi de formation professionnelle (2014), ainsi que la loi Rebsamen (Août 2015), la CFDT déploie auprès des équipes CFDT d'Île-de-France des outils qui visent à la fois à anticiper l'impact des orientations stratégiques des entreprises sur l'évolution des emplois et des compétences, à sécuriser les parcours professionnels au travers de mobilités choisies par les salarié(e)s, et à favoriser la formation tout au long de la vie.

TERRITOIRES ET BASSINS D'EMPLOIS COUVERTS

CDT GRANDES ARDOINES

- Vitry-sur-Seine
 - Choisy-le-Roi
 - Alfortville
- En lien avec deux opérations d'envergure sur zone :
- Ivry Confluences
 - Choisy Lugo

CDT CAMPUS SCIENCES ET SANTÉ ET SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (SDT) VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIÈVRE

- Arcueil
- Gentilly
- Le Kremlin-Bicêtre
- Villejuif
- Cachan
- L'Haÿ-les-Roses
- Fresnes
- Bagneux
- Montrouge
- Châtillon
- Malakoff
- Clamart
- Fontenay-aux-Roses
- Le Plessis-Robinson
- Châtenay-Malabry
- Antony
- Sceaux
- Bourg-la-Reine

LES DEUX CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL « GRANDES ARDOINES » ET « CAMPUS SCIENCES ET SANTÉ » VONT AVOIR UN IMPACT MAJEUR SUR LA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE DES SALARIÉS ET AGENTS.



ÎLE DE FRANCE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

CDT GRANDES ARDOINES

- **Industries et technologies de santé :** synergies avec le pôle de compétitivité mondial Medicen (technologies innovantes pour la santé et les nouvelles thérapies), le Pôle de Villejuif (vallée scientifique de la Bièvre), Ivry-sur-Seine (Pôle allongement de la vie), Créteil (Hôpitaux et UPEC), Evry (Génopôle) – présence de Sanofi à Vitry et Alfortville.
- **Eco-activités :** implantation d'un éco-campus et d'une cité de l'éco-construction.
- **Filière Eaux-Milieus-Sols :** présence sur zone de Véolia, Vinci, Suez, SEDIF, Eaux de Paris, SIAAP, Artelia, Egis avec le pôle de compétitivité Advancity (Pôle de compétitivité de la ville durable et des ecotechnologies urbaines).

CDT CAMPUS SCIENCES ET SANTÉ ET SDT VALLÉE DE LA BIÈVRE

- **Développement d'un pôle d'innovation** et de développement économique du Grand Paris sur la thématique de la santé (biocluster de rayonnement international, adossé au plateau hospitalier et scientifique du Kremlin-Bicêtre, de Villejuif (Cancer Campus) et d'Antony (92)).
- **Renforcement du pôle universitaire** grâce au développement du projet d'École Universitaire de Santé visant à accueillir plus de 3 000 nouveaux étudiants et chercheurs à proximité du pôle hospitalo-universitaire KB-Villejuif.
- Développement de la vocation scientifique et technologique : **économie numérique, PME / PMI.**

LA CFDT REVENDIQUE

Le développement économique dans les territoires, la coopération entre les acteurs, l'articulation des formations avec les besoins des entreprises, la révolution numérique : tout cela requiert, à notre sens, anticipation et adaptation. C'est indispensable pour préparer les transitions professionnelles et accompagner les mutations car il n'y a pas de politique industrielle sans savoir-faire.

La CFDT souligne le lien croissant entre les secteurs des services et de l'industrie (40% de la valeur ajoutée des services aux entreprises est réalisée auprès de clients des branches industrielles).

La CFDT considère qu'il est essentiel de développer le dialogue social dans le cadre des projets de développement économique. Ce dialogue social territorial doit mobiliser une approche plus déconcentrée et territorialisée tout en restant complémentaire de l'approche européenne et nationale.

Pour la CFDT, pour relancer l'économie, notamment celle liée au développement durable, la compétitivité hors coût (la qualité, l'emploi de qualité et la montée en compétences des salariés) est essentielle... C'est elle qui tirera l'industrie française et les services vers le haut.

Pour la CFDT, le développement du numérique, du digital, des questions environnementales, énergétiques et la raréfaction des ressources naturelles nécessitent une approche complémentaire, plus horizontale, entre les filières économiques et les territoires.

NOUS AVONS BESOIN D'UNE INNOVATION PLUS FOISSONNANTE, DÉCONCENTRÉE, TERRITORIALISÉE POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DES CHANGEMENTS À VENIR, DONT NOUS N'AVONS PAS ENCORE PRIS LA PLEINE MESURE.

LOGEMENT - TRANSPORTS - ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

CDT GRANDES ARDOINES

- Arrivée des 3 gares du Grand Paris Express (Future Ligne 15) :
« Vitry Centre »,
« Les Ardoines » et
« Vert de Maisons »,
modernisation RER C et D
- Tramway Paris-Orly
- Bus TZEN-5 Vallée de Seine (Grande Bibliothèque/Choisy-le-Roi)
- Développement de la Trame verte et bleue
- Développement d'écoquartiers
- Liaisons douces nord-sud
- Objectif de + 1 390 logements par an jusqu'en 2020 (dont 39% de logements sociaux)

CDT CAMPUS SCIENCES ET SANTÉ ET SDT

- Arrivée de 9 gares du réseau Grand Paris Express sur la Vallée Scientifique de la Bièvre : **Villejuif-Aragon** (interconnexion L7 sur la future ligne 15) : **Villejuif-Institut Gustave Roussy** (interconnexions L14 et L15), **Arcueil-Cachan** (interconnexion RER B), **Bagneux** (interconnexion L4), **Châtillon-Montrouge** (interconnexion L13), **Fort d'Issy/Vanves/Clamart** (interconnexion Gare de Clamart SNCF). Sur le prolongement de la ligne 14 : **Kremlin-Bicêtre** (création de la gare KB Hôpital sur le prolongement de la L14, **Antony** (création de la gare Antonypôle sur la future L18), **Chevilly-Larue** (création de la gare sur le prolongement L14).
- Prolongement M4 de Mairie de Montrouge à Bagneux
- Tramway T7 sur la RD 7 entre Orly et Juvisy
- Tramway T6 sur la RD 906 entre Châtillon et Viroflay
- Tramway entre RER B Croix de Berny et Clamart
- Équilibre emploi / habitat
- Qualité des services et des espaces publics
- Qualité paysagère / Durabilité des aménagements urbains
- Objectif de + 1 700 logements/an jusqu'en 2028 (dont 36% de logements sociaux pour la communauté d'agglomération Val de Bièvre et 25% pour Bagneux)

LA CFDT REVENDIQUE

La volonté de la CFDT a toujours été de lutter contre la ségrégation sociale et territoriale pour créer de la mixité sociale.

Nous souhaitons redynamiser l'action syndicale pour développer le logement économiquement accessible et le logement étudiant. C'est la démarche portée par les mandatés logement (Action Logement - 1%, ESH et OPH). Une convention cadre Action Logement existe déjà sur la vallée scientifique de la Bièvre.

Le logement doit être pensé comme un élément étroitement lié à la vie professionnelle et personnelle. La qualité du logement pèse sur tous les instants de la vie tant au travail que hors travail.

La CFDT considère que l'objectif de création de 4% de logements supplémentaires sur ce territoire est sous-évalué au regard de l'objectif de création d'emplois (75 000 en 15 ans). Nous souhaitons également interpeller les communes dont le nombre de logements sociaux est inférieur à 25%.

Afin de favoriser l'utilisation des transports collectifs, la CFDT préconise le développement de parcs de stationnement à proximité des principaux pôles multimodaux (y compris pour les 2 roues), gardiennés et à des tarifs attractifs. Pour favoriser l'intermodalité, nous proposons que le coût de stationnement soit inclus dans les titres de transport (abonnements et billets à l'unité).

Nous revendiquons le développement de gares multimodales et portons la négociation de plans de déplacement d'entreprise ou de déplacement inter-entreprises intégrant la problématique du dernier kilomètre.

LE DÉVELOPPEMENT SUR CES 2 CDT DOIT ÊTRE L'OCCASION DE PROMOUVOIR LA MIXITÉ SOCIALE, DE DONNER DES PERSPECTIVES AUX JEUNES, DE RAPPROCHER BASSINS D'EMPLOI ET BASSINS DE VIE, DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL – ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP)

La CFDT Île-de-France est aux côtés des équipes pour les accompagner dans leur action, pour renforcer la qualité du dialogue social, trouver de nouvelles marges de manœuvre et construire avec les salariés et les agents les éléments constitutifs de la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle spécifiques à chaque entreprise, chaque administration, à chaque situation de travail et au territoire couvert par ces 2 CDT (meilleure desserte des transports, meilleure articulation vie privée / vie professionnelle, l'expression des salariés pour leur redonner la parole sur les questions du travail...).

CADRE DE VIE FACILITANT LE LIEN SOCIAL

La CFDT est mobilisée pour construire le « vivre ensemble ».

La CFDT, déjà engagée pour les droits des citoyens, poursuivra son action : droit à l'éducation, à la formation, à l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à la culture et au maintien d'un ensemble de services cohérents associés à l'enfance sur le territoire.

MODES DE GARDE DES ENFANTS

Il est indispensable d'accroître en qualité et en quantité des modes de garde accessibles au plus grand nombre, dans le but d'améliorer l'accès à l'emploi et notamment celui des familles monoparentales.

La faiblesse ou l'absence de modes de garde accessibles impactant particulièrement les femmes.

MODALITÉS DE RESTAURATION

Les entreprises et administrations du territoire ont la responsabilité de permettre à tous les salariés et à tous les agents d'avoir accès à une restauration :

- Soit via le développement de restaurants d'entreprise ou inter-entreprises de qualité (repas équilibrés et d'un bon rapport qualité/prix).
- Soit via l'octroi de titres-restaurant pour tous les salariés qui le souhaitent (le titre restaurant pouvant être mis en place par toutes les entreprises à partir d'un salarié).

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

La CFDT agit afin que chaque salarié soit traité de la même manière, quel que soit son sexe, son identité de genre, son origine réelle ou supposée, sa nationalité, son handicap, son âge, sa maladie, son orientation sexuelle, ses opinions, son lieu d'habitation, son appartenance syndicale... Cette approche globale passe par le développement du dialogue social dans les entreprises, les administrations et sur les territoires, avec la négociation d'accords sur l'égalité et contre les discriminations, accompagnés d'une réelle mise en œuvre.

